

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 13 OCTOBRE 2014

Le Conseil d'Établissement a été convoqué par courrier en date du 2 octobre 2014.

Présents (16/19) : M. LASSAUX, M. ALFONSI, M. ROCQUE, M. MALARA, M. KHLIL, M. MOHAMED, M. NAJJAR, Mme CHALUMEAU, Mme OULD ELY, M. GAKALLA, M. PERPOIL, M. GANDEGA, Mle ABDERRAMANE, Mle GIBON, Mme PANICO, M. SYLLA.

Absents : Mme MICHEL (excusée), M. CRISTINI, M. PICHOT

Votants : 13/16 présents

Désignation d'un secrétaire de séance

Le secrétariat de séance est assuré par M. Mme OULD ELY au nom des représentants des enseignants, auxquels échoit ce rôle conformément à la résolution adoptée lors du Conseil d'Établissement du 19 novembre 2012.

Ordre du jour

1. Approbation du procès verbal des conseils d'établissement du 17 juin et du 6 octobre 2014
2. Bilan de la rentrée 2014.
3. Information sur le PRF 2014.
4. Information sur le calendrier des élections 2014.
5. Information sur les actions du projet d'établissement.
6. Affaires financières : information sur le budget rectificatif n°2.
7. Carte des emplois pour la rentrée 2015.
8. Activités de l'association sportive.
9. Point sur les travaux.
10. Questions diverses.

Secrétaire de séance

Président

Laurence OULD ELY

Bruno LASSAUX

1. Approbation du PV des conseils d'établissement du 17 juin et du 6 octobre 2013

Ces procès verbaux, n'amenant aucune remarque particulière, sont approuvés à la majorité (12 voix pour, 1 abstention).

M. Lassaux indique que la proposition du nouveau calendrier approuvé par le conseil d'établissement du 6 octobre dernier a été validée par le service pédagogique de l'AEFE.

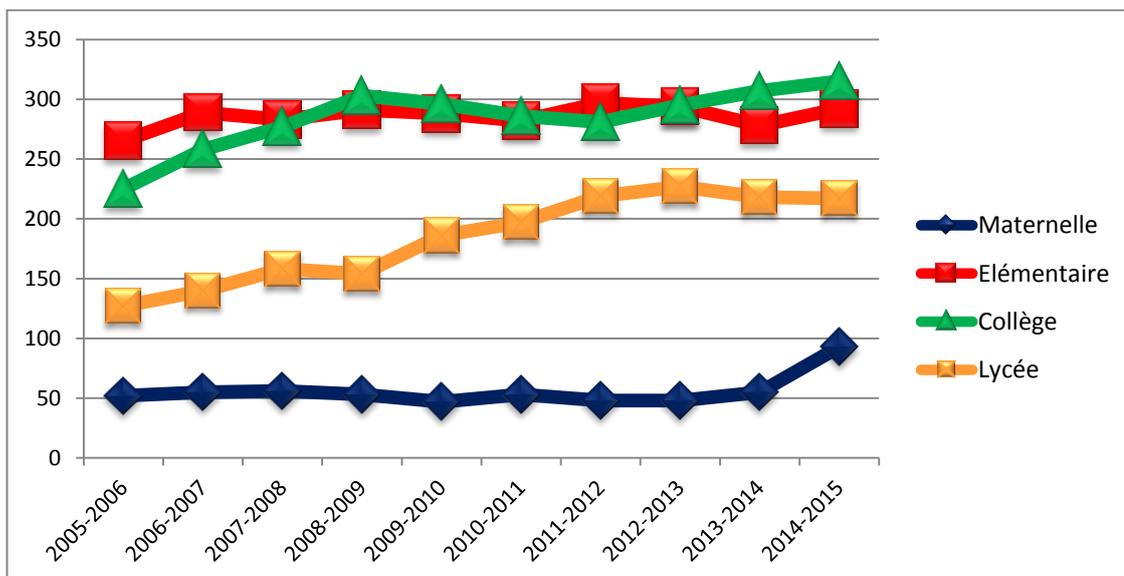
A cet égard, M. Perpoil soulève la question du jour mobile attaché à la fête de l'Hégire susceptible de tomber pendant les vacances de la Toussaint. Si tel était le cas, M. Lassaux précise que le prochain CE validerait une autre journée mobile en remplacement de celle perdue. Les parents d'élèves affirment que la fête aura lieu le 4 ou le 5 novembre.

2. Bilan de rentrée 2014

Le bilan de la rentrée est positif pour Monsieur le Proviseur, en dépit des perturbations engendrées, notamment, par les problèmes électriques à répétition dus aux fortes chaleurs, à la vétusté du réseau, et aux coupures électriques, intempestives et récurrentes, de la SOMELEC cette année. Il reviendra sur cette question lorsqu'il abordera la question des travaux (cf. ci-dessous).

Tous les personnels recrutés étaient présents le 1^{er} septembre.

L'effectif des élèves est en augmentation par rapport à l'an dernier (858 à la rentrée 2014 contre 917 aujourd'hui). Cela s'explique essentiellement par la création de 2 nouvelles divisions au primaire. L'organisation des tests a été satisfaisante cette année avec la mise en place de listes complémentaires à l'école, constituant un « vivier de réserve ». Les effectifs du collège sont conformes, voire supérieurs aux prévisions. Ceux du lycée sont légèrement en retrait, plus particulièrement sur les niveaux 1^{ère} et terminale (nombreux départs, réorientations, médiocrité relative des résultats des tests de 1^{ère} et des dossiers examinés pour l'admission en terminale).



Evolution des effectifs (2005/2014)

Par rapport aux tests d'admission, M.Najjar déplore qu'il ne soit pas tenu compte de l'émotivité des candidats qui selon lui explique les piètres résultats obtenus lors de ces tests. Il fait plus précisément allusion à un cas particulier. M. Alfonsi répond que les résultats des tests se fondent sur des attentes pédagogiques claires et des critères objectifs et conforme à la politique de sélection du lycée. Toujours concernant les tests, M.Perpoil estime qu'il serait préférable de les organiser en mai plutôt qu'en juin afin de stimuler les candidatures.

Concernant les effectifs en 1^{ère} et terminale, M. Perpoil apporte les éclairages suivants afin d'expliquer la faiblesse des effectifs :

- Des résultats aux tests d'admission globalement médiocres et en deçà des exigences requises ;
- Peu de recrutement sur dossier pour des raisons similaires ;
- Des redoublements et des réorientations nombreux en classe de seconde.

Il précise également que depuis 2 ans un travail sérieux d'orientation est réalisé à la fin de la troisième et de la seconde afin de permettre la concrétisation de suite de parcours plus en adéquation avec les capacités et les aspirations des élèves.

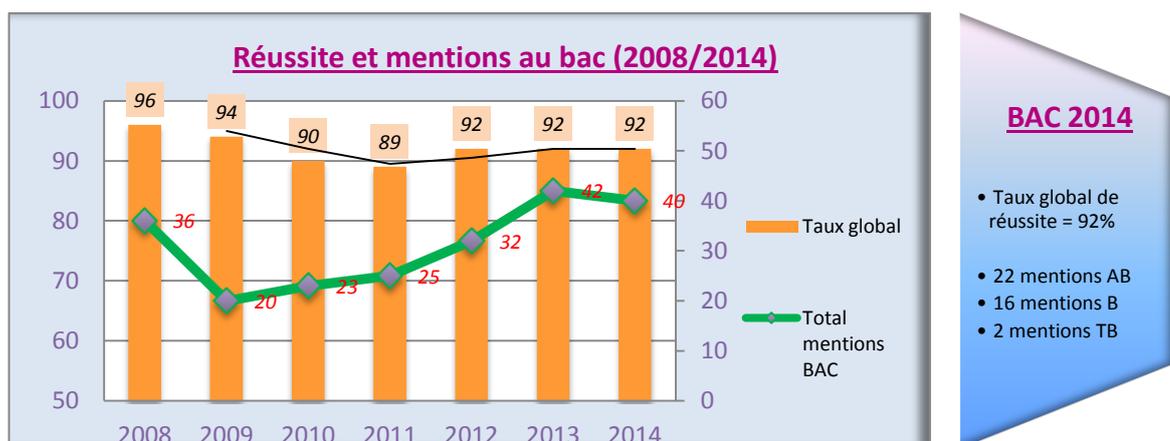
La fluctuation des effectifs au lycée s'explique aussi par l'extrême mobilité géographique et professionnelle des parents d'élèves.

La répartition des effectifs selon les nationalités est la suivante :

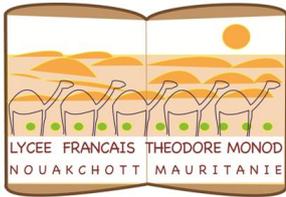
- 39% de français,
- 50% de mauritaniens,
- 11% de nationalités tiers.

Cette répartition est différente selon les niveaux, avec une proportion d'élèves français plus importante au primaire et diminuant au fur et à mesure de la scolarité.

Réussite aux examens



La réussite au baccalauréat a été plutôt satisfaisante dans l'ensemble, avec un taux de réussite global de 92% au baccalauréat, conforme au profil de nos élèves et aux résultats attendus. La série L enregistre un taux de réussite de 100%, 90,5% pour la série ES et 90% pour la série S. Si les résultats sont stables depuis 3 ans, on note une amélioration notable du nombre de mentions.



M. Najjar demande s'il y a une corrélation entre les résultats de l'année scolaire et les résultats au baccalauréat. Pour M. Perpoil, M. Alfonsi, M. Lassaux, la corrélation est évidente. Même si, à la marge, des exceptions sont possibles.

M. Khilil félicite l'établissement pour le nombre de mentions obtenues. Il demande si le nombre de mention peut être considéré comme un indicateur de performance pour établir un classement des lycées français à l'étranger.

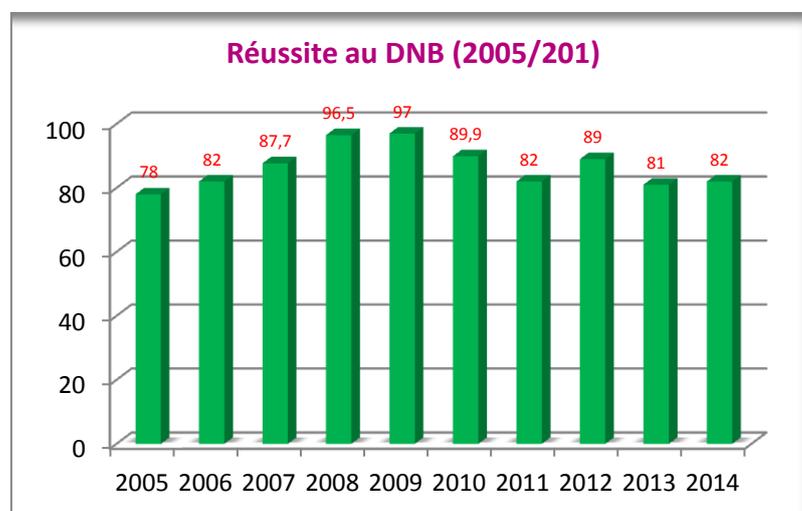
M. Lassaux indique que ni l'Education Nationale ni l'AEFE ne classent les établissements, les classements existants étant l'œuvre d'organes de presse, d'offices privés... qui considèrent un ensemble de critères d'évaluation pour les établir. M. Alfonsi précise que les enseignements facultatifs sont un biais efficace, à condition de consentir aux efforts requis, pour obtenir une mention.

M. Perpoil indique, pour sa part, que ce nombre de mention est une réussite, compte tenu du profil des candidats, majoritairement mauritaniens et dont la langue française n'est pas la langue maternelle,

Il ajoute qu'au-delà d'un éventuel classement et de l'affichage qu'il susciterait, que :

- l'obtention d'une mention est surtout utile pour le bachelier qui souhaite candidater en « classe préparatoire » ou à Sciences Politiques... ;
- la mention est un pré requis incontournable pour accéder à certaines filières de formation ;
- c'est la crédibilité des bacheliers formés au LFTM lorsqu'ils soumettent leur dossier scolaire et leur diplôme à l'entrée des filières post-bac qui a une réelle importance ;
- l'attribution de la bourse d'excellence est conditionnée, entre autres, par la mention obtenue par le candidat. On notera que cette année aucune bourse d'excellence n'a été attribuée à Nouakchott.

Selon M. Perpoil, l'indicateur pertinent pour « évaluer » la qualité de la formation dispensée au LFTM serait de connaître les cursus post bac (jusqu'au Master II au moins) des bacheliers issus du lycée : taux de réussite dans les filières choisies initialement, les réorientations, les abandons... M. Lassaux acquiesce en soulignant que cette mission de suivi pourrait être assurée par « l'association des anciens élèves » que l'AEFE, la direction du lycée,... appellent de leurs vœux. La création de cette association, initialement prévue fin 2014, est reportée à la fin de l'année scolaire 2014-2015.





S'agissant du DNB, les résultats sont légèrement supérieurs à ceux de l'an dernier. Ils restent moyens avec un taux de réussite de 82%, mais conformes aux attendus. Comme pour le bac, on note une proportion plus importante du nombre de mentions (71% des admis, contre 62% l'an dernier).

Mme Panico regrette que le DNB ne soit pas plus pris au sérieux par les élèves et leurs parents. Regrets partagés par M. Lassaux qui insiste sur la valeur de ce diplôme. Le DNB valide le socle commun et les compétences exigibles en fin de troisième. Il peut être demandé pour accéder à certaines filières d'apprentissage.

Au sujet du livret de compétences, M. Perpoil demande si l'obtention du DNB est toujours liée à la validation de l'ensemble du livret de compétences car il semblerait que cela ne devait plus être le cas pour la session de 2015. M. Lassaux indique qu'il n'a pas d'informations à ce sujet car le socle doit être refondu début 2015.

M. Najjar demande : qu'est ce que le livret de compétences. M. Lassaux précise que le socle commun de connaissances et de compétences présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire. C'est un ensemble de savoirs fondamentaux : connaissances, compétences, valeurs et attitudes. Il est mesuré à 3 étapes de la scolarité, les « paliers » : en CE1, en CM2 et en fin de 3^{ème}. Le socle s'inscrit dans une logique européenne : la capacité à s'orienter et se former tout au long de la vie.

Ce livret est consultable sur PRONOTE.

Les personnels

102 personnes travaillent dans l'établissement. La répartition des personnels du lycée selon les statuts de chacun est résumée dans le tableau suivant.

	EXPATRIÉS	RESIDENTS	RECRUTES LOCAUX
Primaire	1	13	9
Secondaire	7	17	17
TOTAL ENSEIGNANTS	8	30	26
Administration et Direction	4		5
Vie scolaire			5
ATOSS			21
TOTAL NON ENSEIGNANTS	4		31
TOTAL LFTM	12	30	57
AUTRES PERSONNELS	1 VI (service immobilier) – 2 VSC (tutorat) – Vacataires		

Chaque semaine, 1240 heures de cours sont dispensées dans l'établissement, dont 512 heures au primaire et 728 heures au second degré.

23 nouveaux personnels sont arrivés pour cette rentrée. Ils sont répertoriés dans le tableau suivant. Il y a eu pour cette rentrée un fort renouvellement, suite aux nombreuses mutations de fin d'année scolaire dernière.

Personnels de service

- Mme Annie DE CARVAHLO (ASEM)

1^{er} degré

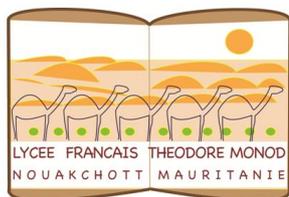
- M. Ali BENHAMROURA (CE2B)
- M. Eric CARON (CM1/CM2)
- Mme Laurence CARON (CM2B)
- Mme Christelle CHAUMONT (MSB)
- Mme Nathalie COULOUBALY (CE1/CE2)
- Mme Catherine DUBOIS (GSB)
- M. Frantz DUBOIS (CE2A)
- Mme Elsa GRIMAUD (CE1A)
- Mme Lamya GUEFRECH GUERFEL (Arabe)
- Mme Adeline KANGA MENSAH (GSA)
- Mme Marie LEMOINE (CE1B)
- M. Andrew SMITH (Anglais)

2nd degré

- M. Christian FILIPPONI (EPS)
- M. Frédéric GRAZIANA (Sciences physiques)
- M. Christophe LAINE (Maths)
- Mme Marième SARR (Anglais)
- Mme Gisèle VERNIER DELPY (Espagnol)
- M. Saïd YAHIAOUI (Histoire-géographie)
- M. Abdelkader ZAROUALI (Sciences physiques)
- Mme Catherine ZEIDANE (Lettres)
- Mlle Sarah TOULEMONT (VSC)
- M. Renaud ARTOUX (VSC)

3. Information sur le PRF 2014

La cellule de formation s'est réunie dans l'établissement le 23 septembre dernier. Elle a pour objectif d'organiser la formation des personnels en adéquation avec le PRF (élaboré lors du Regroupement



des chefs d'établissements puis validé par l'AEFE avec ou sans modification) et de mettre en place la formation interne.

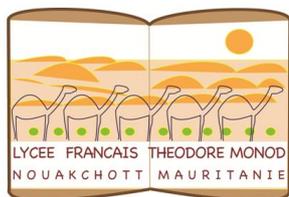
M. Perpoil déplore que l'AEFE ne tienne pas mieux compte des remontées de besoins émises par les enseignants. Il cite l'exemple des formations FLE et FLS vivement préconisées par l'inspecteur de l'EN et dont l'AEFE ne fait absolument pas une priorité.

M. Lassaux rappelle le mode de fonctionnement de la cellule et la désignation des stagiaires au regard des vœux de chacun. Pour le 1^{er} degré, l'école dispose de 10 droits à stage. 22 demandes ont été formulées par 10 enseignants : tous obtiennent satisfaction sur leurs vœux 1 ou 2. Au second degré un ordre de priorité est établi : lorsqu'un stage est demandé par plusieurs enseignants, un stagiaire sera inscrit en priorité haute, un second en priorité moyenne et les autres en priorité basse. 26 demandes ont été formulées par 20 enseignants : 11 ont été positionnés en priorité haute, 8 en priorité moyenne et 2 en priorité basse. Tous ces choix ont été opérés en fonction de l'adéquation avec le projet de zone, en privilégiant la possibilité de départ en stage des collègues n'ayant pas eu accès aux stages les années précédentes et en favorisant les liaisons inter-degrés.

Concernant la formation interne, les formations suivantes sont proposées dans le cadre des animations pédagogiques du 1^{er} degré : manipulation des TNI, « élèves perturbés, élèves perturbants », enseigner une DNL, premiers secours : formation APS, gestion de l'hétérogénéité. Dans le 2nd degré les formations suivantes sont évoquées : formation aux gestes de premiers secours, formation TNI pour l'équipe de lettres (M. Perpoil, 3^{ème} étape de la formation TICE) et formation sur l'usage et la mise en forme de documents sonores dans le cadre des cours.

4. Information sur le calendrier des élections 2014

ELECTIONS	DATES
Elections des délégués de classes (collège, lycée)	6 au 9 octobre 2014
Election des représentants des élèves au conseil d'établissement	Mardi 14 octobre 2014
Election du nouveau CVL	Mercredi 15 octobre 2014
Elections des représentants parents d'élèves au conseil d'école et au conseil d'établissement	Jeudi 9 octobre 2014
Elections des représentants des personnels au conseil d'établissement	Jeudi 16 octobre 2014
Election des représentants des parents, des élèves et des personnels au conseil du second degré	Désigné lors de la 1 ^{ère} réunion du conseil d'établissement qui suit les élections.



Le calendrier des élections aux différentes instances de l'établissement a été transmis aux personnels et aux parents. Les élections se déroulent cette année entre le 29 septembre et le 15 octobre.

M. Lassaux informe des résultats des élections des représentants des parents d'élèves qui se sont déroulées le jeudi 9 octobre. 16% des parents ont voté pour l'élection de leurs représentants au conseil d'établissement et 20,8% pour le conseil d'école. La participation demeure modeste mais se situe très au dessus de celle des années précédentes.

Tous les représentants des parents d'élèves saluent de l'augmentation du taux de participation. Ils évoquent des pistes pour l'améliorer encore :

- une meilleure communication, création d'un site internet pour l'APELF ;
- élargir l'amplitude horaire de l'ouverture du bureau de vote afin d'être plus en phase avec la disponibilité des parents ;
- sensibiliser les parents au vote par correspondance.....

Malgré ces résultats encourageants et un optimisme partagé, les représentants des parents d'élèves sont, également, unanimes pour décrier le faible investissement des parents dans la vie de l'association et du lycée.

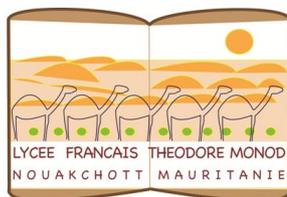
5. Information sur les actions du projet d'établissement (période 2012 – 2015)

Les actions mises en place cette année suivent les grands axes du projet d'établissement :

- Objectif n°1 : Promouvoir la réussite scolaire
- Objectif n°2 : L'élève acteur de son établissement et de son environnement
- Objectif n°3 : rayonnement et ouverture culturelle de l'établissement

Les actions retenues sont présentées dans le tableau ci-dessous (17 actions au secondaire, 7 au primaire).

Projets second degré	Porteur(s) du projet	Prévision de dépenses
Ciné club	F. Bouzouane, S. Perpoil	200 000
Ciné club interlangues	L. Lindsay	
Atelier théâtre collège	C. Zeidane	50 000
Club théâtre lycée	F. Bouzouane, S. Perpoil	100 000
Valorisation du site lettres (3ème partie)	S. Perpoil	
Commémorer le centenaire de la 1ère guerre mondiale	R. Rignol	
Journal du lycée	S. Perpoil, R. Rignol	100 000
Big challenge	S. Melchior-Oumar	500 000
Projet correspondance CM2/6ème	S. Melchior-Oumar	
Enigme pour tous	P. Destenay	50 000
Journées des sciences	E. Gyorffy, F. Beauchamp, P. Destenay, C. Lainé, F. Bouzouane, C. Lecoeur, U. Schmidt, R. Rignol, AS Boutet	300 000
Tournoi déguisé de volley des lycéens	A. Capot, B. Chalumeau, C. Filippini	50 000



Rencontres sportives CM2/6ème	A. Capot, B. Chalumeau, C. Filipponi	50 000
Cross du LFTM	A. Capot, B. Chalumeau, C. Filipponi	50 000
Soutien natation	A. Capot, B. Chalumeau, C. Filipponi	300 000
Spectacle des talents	M. Alfonsi	1 950 000
Semaine de la citoyenneté	Mme Ghoul, M. Alfonsi	400 000
		4 100 000

Projets premier degré	Porteur(s) du projet	Prévision dépenses
La grande lessive (3ème édition)	I. Caniga	30 000
Echec et mat	J. Macquart	100 000
Ouverture aux langues du pays d'accueil	N. Coulobaly, A. Mensah	300 000
La petite balle jaune	J. Macquart	700 000
Les clés de la forme	M. Maciré, C. Simorre	500 000
Cross cycle 3	E. Caron	100 000
Mus'art	B. Michel	100 000
		1 830 000

TOTAL GENERAL 5 930 000

Saluant les efforts de l'équipe éducative pour permettre aux élèves d'apprendre à nager, M. Boubou Sylla demande si le lycée a le projet de se doter d'une piscine.

M. Lassaux répond que ce projet est à l'étude mais que faute de ressources financières il ne peut aboutir pour le moment. Une souscription lancée par la future Association des Anciens Elèves pourrait être une solution pour rassembler les fonds nécessaires à la construction et à la maintenance d'un tel équipement.

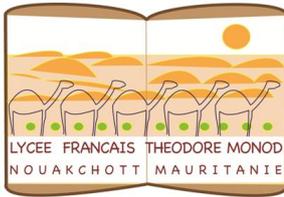
M. Najjar interpelle M. Perpoil au sujet d'un éventuel voyage scolaire pour les latinistes. Afin de permettre à tous les élèves de participer au voyage, et c'est à cette condition seulement qu'il aura lieu, un projet de voyage pédagogique au Maroc est en réflexion. Pour le moment, faute de relais, de réseaux sur place, le projet stagne.

6. Affaires financières : information sur le budget rectificatif n°2

Monsieur Rocque présente au conseil le BR-2. Ce budget rectificatif consiste à apporter des corrections sur des comptes pour lesquels l'écart entre les crédits inscrits au budget initial et au budget rectificatif n°1 et les prévisions d'exécution est important.

Les corrections sont les suivantes :

- Diminution de 20 millions d'ouguiyas des prévisions de recettes et des ouvertures de crédits correspondantes sur la ligne des « bourses » : surestimation au BR-1, le volume des bourses 2014 devrait s'établir autour de 85 millions alors que la prévision s'établissait à 85 millions.
- Diminution de 10 millions d'ouguiyas des prévisions de recettes et des ouvertures de crédits correspondantes sur la ligne « pertes/gains de change » : surestimation au BI, le volume des sommes concernées devrait s'établir autour de 30 millions alors que la prévision s'établissait à 40 millions.



- Diminution de 224 450 000 d'ouguiyas des prévisions de recettes et des ouvertures de crédits correspondantes sur les lignes « provisions pour travaux / mobilier / travaux » : du fait de la défaillance de l'entreprise chargée des travaux d'extension-réhabilitation du lycée, les prévisions budgétaires initiales sont erronées et sont donc revues à la baisse.

M. Najjar demande pourquoi il existe un tel décalage entre les prévisions de recettes et les ouvertures de crédits correspondantes sur la ligne « pertes/gains de change ».

M. Roque rappelle que l'écart entre ce qui est prévu et ce qui est réalisé est engendré par la réévaluation régulière de l'UM par rapport à l'euro.

Concernant le financement des travaux, M. Khilil demande si la provision sera suffisante. M. Rocque rétorque que la poursuite et la fin des travaux doivent se faire et se limiter au cadre budgétaire de départ. Ce qui implique explicitement un redimensionnement du projet initial.

7. Carte des emplois pour la rentrée 2015

La carte des emplois de résidents pour la rentrée 2015 doit être présentée au CTP de l'AEFE en décembre prochain. Il revient aux conseils d'établissement d'élaborer leurs propositions de transformation, fermeture ou ouverture de postes et de les adresser à l'Agence pour le 14 octobre.

M. Lassaux formule la proposition suivante :

- **La création de trois postes de professeur des écoles** pour répondre à l'ouverture des 3 classes en primaire à la rentrée 2015. Le schéma de modification des structures du primaire prévoit en effet à cette rentrée le passage de 16 à 19 divisions (1 PS, 1 GS et 1 CP supplémentaires).

Cette proposition de modification de la carte des emplois proposée par Monsieur le Proviseur est acceptée à l'unanimité (13 votes pour).

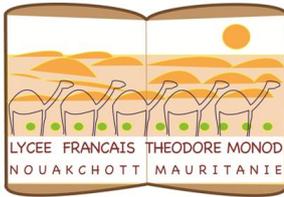
Prévisions pour le mouvement 2015

M. Lassaux présente ensuite les prévisions de mouvement pour la rentrée 2015. Postes susceptibles d'être vacants : M. Capot (EPS), Mme Cornu (Histoire-géographie) et M. Yahiaoui (histoire-géographie). Peu de mouvement cette année.

M. Malara indique que par son intermédiaire, l'ambassade de France appuiera les demandes du LFTM.

Tout en relevant le nombre élevé de fonctionnaires au sein du LFTM, M. Perpoil attire l'attention sur le fait que les contrats d'expatriés et de résidents font les frais des restrictions budgétaires tout azimut de la part de l'AEFE. Parallèlement, il souligne la difficulté que constitue pour le lycée le recrutement de contrats locaux. Les compétences présentes localement n'étant pas toujours en adéquation avec les besoins en personnels qualifiés du lycée.

Par ailleurs, M. Najjar souligne que le recrutement massif de contrats locaux modifie la perception que se font les parents du lycée.



M. Boubou Sylla demande si les postes, potentiellement vacants à la rentrée prochaine, peuvent être transformés par l'AEFE. M. Perpoil indique que c'est impossible tant que les personnels concernés sont toujours en poste.

8. Bilan de l'AS

Mme Chalumeau présente les activités de l'association pour l'année scolaire dernière :

- 10 activités : football, tennis, roller, baby-gym, arts du cirque, badminton, basket, mini tennis et multi-sports ;
- 38,5 heures d'activités hebdomadaires ;
- 6 intervenants encadrant ces activités ;
- 450 inscriptions pour l'année.

Durant cette année scolaire, 15 activités seront proposées sur 28 créneaux horaires. 11 animateurs les encadreront. A ce jour plus de 500 élèves se sont inscrits, dénotant le fort dynamisme de l'association. M. Lassaux félicite l'équipe EPS pour la vitalité de l'AS.

Suite à l'intervention de M. Najjar qui déplore l'absence de certaines activités culturelles, M. Perpoil relance l'idée de création d'un foyer socio-éducatif. Le foyer prendrait en charge l'organisation, l'animation des activités culturelles : club théâtre, journal du lycée, ... Il rappelle que dans de nombreux établissements ces prérogatives incombent à l'association des parents d'élèves.

9. Point sur les travaux

M. Lassaux informe le conseil des points suivants.

L'entreprise PALM BTP en charge des travaux a été déclarée défaillante cet été. Il va falloir désormais clôturer le marché avec cette entreprise (procédure longue), faire l'inventaire de l'existant (travaux réalisés et matériel sur place), refaire un projet en tenant compte de ce qui a déjà été réalisé, lancer un appel d'offres et sélectionner une nouvelle entreprise avant de pouvoir reprendre les travaux. Cela prendra beaucoup de temps et coûtera sans doute plus cher que le projet initial.

Si la 1^{ère} phase (construction du nouveau lycée) sera sans aucun doute menée à terme, nous allons vraisemblablement devoir revisiter le projet de restructuration de l'école primaire, projet sur lequel une réflexion est actuellement menée par l'établissement, le service immobilier de l'AEFE et l'architecte maître d'œuvre. Cependant, le programme prévoyant le passage de 14 à 22 classes au primaire sera maintenu tel qu'il avait été déterminé en 2012 : 16 classes à la rentrée 2014, 19 en 2015, 21 en 2016 et 22 en 2017. En effet les bâtiments actuels de l'école primaire et du collège pourront très largement accueillir à la fin des travaux du nouveau lycée ces 22 classes.

Par ailleurs, afin de pallier les difficultés électriques récurrentes, des travaux devraient être menés durant cette année scolaire comprenant l'installation d'un nouveau poste de transformation, d'un TGBT, d'un groupe électrogène de 400 kVA qui remplacera l'actuel acheté récemment par l'établissement. Enfin, pour permettre l'accueil des 3 classes supplémentaires à la rentrée prochaine, le nouveau CDI devrait être finalisé et temporairement équipé en 3 salles de classes. Ces 2 opérations pourraient être sorties du marché afin de pouvoir les réaliser à court terme.



M. Mohamed s'interroge sur l'augmentation du coût des travaux compte tenu des péripéties évoquées plus haut et de sa compatibilité avec le financement des travaux initialement prévu. M. Lassaux rappelle que le défaut de l'entreprise et les procédures en cours auront certainement des conséquences sur le coût global des travaux mais qu'il est impossible d'échapper à notre contrainte budgétaire. Ainsi, le projet complet qui comportait deux volets (constructions neuves et réhabilitation des classes de primaire) sera, probablement, redimensionné.

M. Khilil demande qui va avoir la responsabilité de redimensionner le projet et si la direction du lycée est accompagnée, conseillée dans la procédure déliant le lycée de PALM BTP. M. Lassaux explique, tout d'abord, que le maître d'œuvre qui suit le projet depuis son origine étudiera toutes les options. Puis, il expose que le service juridique de l'AEFE est en charge du dossier et s'assure de toutes les garanties possibles dans un tel contexte.

De même, à une question de M. Perpoil concernant l'existence, d'éventuelles malfaçons ou défauts de structure dans le gros œuvre, M. Lassaux répond que des bureaux spécialisés agréés sont en charge du contrôle de la qualité des travaux réalisés à ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h. M. le Proviseur remercie l'ensemble des membres du conseil pour leur participation.